



**Allo Chalet Inc.**

Signature demandée le 21 Octobre 2024

## Location Chalet du Cerf

---

**Entreprise : Allo Chalet Inc.**

allochaletlocation@gmail.com

340 Rue Du Marché, SAINT-FELIX-DE-VALOIS,

QC, J0K2M0

450-365-5923

**Destinataire : Allo Chalet**

allochaletlocation@gmail.com

---

Ce contrat existe entre Allo Chalet Inc. (l'«Entreprise») et Allo Chalet (le «Client») en date du 2024/10/21.

Location court terme

### Conditions générales

**Période de location**

Arrivée :

(à 16h00 minimum)

Départ :

(à 11h00 maximum)

\*Une arrivée anticipée ou un départ tardif sans l'accord du propriétaire entraîneront des frais de 75\$/heure. De 15 à 59 minutes sera facturé 1 heure.

**Initiales du destinataire**

## Nombre de personnes

Nous acceptons jusqu'à 8 personnes. Les animaux sont acceptés.

Nombre de lits inclus : 5

Initiales du destinataire

## Paielement

Montant de la location avant taxes :

Montant de la location total avec taxes :

Versements :

Dépôt de sécurité : 250\$

\*Le dépôt de sécurité sera remboursé après le départ des locataires si toutes les conditions et règlements ont été respectés (délais entre 1 et 7 jours)

\*Paielement du dépôt de sécurité par Virement Intérac uniquement : [allochaletlocation@gmail.com](mailto:allochaletlocation@gmail.com)

Initiales du destinataire

## Adresse du Chalet du Cerf

Le Chalet du Cerf est situé sur le Rang du Lac-Castor à St-Alexis-des-Monts. Il est à 10 minutes du village.

L'adresse sur le contrat est l'adresse du bureau de Allo Chalet Inc.

Le code de porte vous sera envoyé quelques jours avant votre arrivée.

Initiales du destinataire

## CONDITIONS ET RÈGLEMENTS

Le LOCATAIRE ou ses invités se doivent de respecter l'environnement de la location et les

alentours. Ils ne doivent pas nuire à la qualité de vie des voisins en dérangeant ou en ennuyant ceux-ci, ou en les mettant en danger, ni d'utiliser les lieux pour des actes contredisant la loi ou allant à l'encontre de la morale. Il n'est pas autorisé de se promener sur les terrains privés des voisins et de faire du bruit pouvant incommoder le voisinage après 22hrs. Toutes plaintes de la part de ceux-ci annuleront immédiatement le remboursement du dépôt de sécurité.

Pendant tout son séjour, le locataire est responsable de la propriété et de son contenu, en gardant les lieux en état de propreté exemplaire. À son départ, tous les objets, mobiliers et les murs/planchers ou tout ce qui compose le chalet doivent être dans leur état initial, ainsi qu'à leur emplacement initial. Toute usure prématurée, bris ou dommage seront remplacés et/ou réparés par le propriétaire aux frais du locataire. Le locataire doit informer le propriétaire de tout sinistre, dégradation mineure, bris ou anomalie. Il doit également le déclarer avant son départ.

**NETTOYAGE ET ENTRETIEN :** Le service de nettoyage et d'entretien se fait lors du changement de locataire. L'heure de départ est 12h pour tous les locataires. Avant de quitter les lieux, nous demandons aux locataires quelques consignes :

1. Jeter vos ordures
2. Fermer les portes extérieurs, les porte-patios et les fenêtres et les barrer
3. Laissez les draps sur vos lits et les lits "défaits" (ne pas les refaire)
4. Nous acceptons les animaux sans frais supplémentaires. Si vos animaux perdent énormément de poils, svp passer une balayeuse sur toutes les surfaces (sols et divans)

Voici d'autres règlements :

- Les feux d'artifices sont interdits en tout temps.
- Un employé pour le spa, la tonte du gazon, le déneigement ou pour tout autre service pourrait venir sur les lieux en tout temps pour l'entretien.
- Veuillez prendre note que tous nos chalets sont classifiés comme non-fumeur.
- Vous devez jeter les mégots de cigarette dans le cendrier extérieur à cet effet.
- Si vous utilisez les divan-lits, vous devez mettre un protège-matelas disponible dans le chalet. Ils sont rangés dans le garde-robe de la chambre au niveau de la cuisine. Veuillez les laisser sur les divan-lits à votre départ.
- Animaux acceptés sous conditions; mentionnées lors de la location. Toujours sous supervision, attachés à l'extérieur et les excréments doivent être ramassés avant votre départ.
- Aucun animal n'est permis dans le spa (frais de nettoyage et frais pour nouveaux filtres en sus).
- Laver vos pieds avant de rentrer dans le spa
- Si le SPA doit être vidangé (bris de vitre, saleté excessive, etc..) une charge supplémentaire de 250\$ sera appliquée aux frais du locataire + les frais du technicien (temps et matériel si

nécessaire).

- Aucun enfant de moins de 16 ans n'est permis dans le spa, sauf si supervision d'un adulte.
- Vous devez mettre les cendres après l'utilisation du foyer intérieur dans la petite poubelle de métal noire à cet effet.
- Le nombre d'occupants mentionnés lors de la signature du contrat doit être respecté. Si des personnes s'ajoutent le locataire est dans l'obligation d'en aviser Allo Chalet.
- Il est strictement interdit d'avoir en votre possession et de se servir des armes incluant paint-ball et carabine à plomb.
- L'âge minimum pour les groupes de jeunes adultes est de 21 ans et plus.
- Les partys sont interdits. Le but de nos installations est en premier lieu de villégiature, le repos et la tranquillité. Toute musique ou bruit pouvant être audible au-delà des limites du terrain sont interdits. Allo Chalet prône le respect du voisinage.
- Il est strictement interdit de couper des arbres, branches "mêmes mortes" par terre ou autour des installations.
- Il est strictement interdit de créer un nouvel espace pour un feu extérieur. Vous devez utiliser l'espace à feu près de la rivière ou le foyer extérieur. Des frais de 150\$ vont être chargés si un nouvel espace à feu est créé.
- Ne rien jeter dans les lavabos, toilette, baignoire et douche de nature à obstruer les canalisations, à défaut de quoi les frais occasionnés pour la remise en service seront entièrement facturés au locataire (ex. tampons, couches, feuilles de papier...)
- En cas de circonstances incontrôlables telles qu'une panne électrique, panne internet, câble de la télévision ou téléphone, Allo Chalet ne se tient pas responsable pour les inconvénients subis.
- Aucun dédommagement et/ou remboursement ne sera accordé au locataire pour une arrivée tardive, un départ anticipé et/ou une erreur de date de la part du locataire.
- Nous recommandons le port des gilets de sauvetage lors de baignade dans la rivière.
- Nous ne sommes pas responsables des accidents, des objets perdus ou volés.
- Tous les prix peuvent être assujettis à des changements sans préavis.
- Le premier versement (50%) est immédiat (et non remboursable) et le deuxième versement se fait 30 jours avant votre arrivée (non remboursable).

Location à long terme (plus de 10 jours) :

1. ☐ Mettre une pastille de chlore une fois par semaine dans le spa, si celui-ci est utilisé
2. ☐ Service de ménage non inclus pendant le séjour
3. ☐ Mettre le bac de poubelle et de recyclage tous les mardi matin sur le bord du chemin (nous vous enverrons le détail du calendrier)

Non inclus dans les commodités :

- Nous fournissons la literie pour les 5 lits seulement. Vous devez apporter votre literie pour les futons ou divan-lits supplémentaires.
- Accès au garage non disponible
- Bombonne de gaz remplie pour le BBQ (nous en laissons de disponible pour vous, si vous désirez aller la remplir – il se peut qu'elle le soit déjà).
- Papier journal pour les feux non inclus

\*Pour tout extra, vous devez en faire la demande avant votre arrivée\*

LE LOCATAIRE convient d'indemniser et de dégager le LOCATEUR de toute responsabilité pour les obligations, pertes ou dommages résultant de torts ou de préjudices causés ou subis sur les lieux loués par le LOCATAIRE, par les occupants ou par les invités, ou résultant du manque de prudence, de la négligence ou de la mauvaise conduite des personnes pénétrant, occupant ou visitant les lieux loués. Le propriétaire ne sera pas tenu responsable des frais médicaux ou de toute autre obligation pour des dommages ou blessures subis sur les lieux. Le dépôt de sécurité vous sera retourné après vérification du chalet lors de votre départ. Seulement si le chalet est remis dans le même état qu'à sa possession (propre sans aucun bris) et s'il n'y a aucune plainte de la part des voisins.

Le présent contrat signé par le locataire et le premier versement doivent nous être parvenu par courrier à [allochaletlocation@gmail.com](mailto:allochaletlocation@gmail.com) dans les vingt-quatre (24 hrs) heures suivant la réception de la présente par le locataire, sans quoi le propriétaire suspendra la réservation et remettra disponible la période de location visée. LE LOCATAIRE qui enfreint les modalités du présent bail se verra immédiatement refuser l'occupation des lieux et devra réparer tout dommage à ses propres frais, qu'ils aient été causés par l'occupant ou par ses invités.

**Initiales du destinataire**

## Signatures

Ce contrat doit être signé sous forme électronique ou sur copie imprimée. Si ce document est signé sur copie imprimée, il doit être retourné à l'entreprise en guise de copie conforme au dossier. Les signatures électroniques sont acceptées comme des signatures originales dans

tous les cas.

En tapant leur nom en guise de signature ci-dessous, les deux parties acceptent les dispositions de cet accord.

## Signature de l'entreprise

Nom du titulaire	Annie-Pier Albert
Signature du titulaire	<i>Annie-Pier Albert</i>
Date de signature de l'entreprise	2024/10/21

## Signature du destinataire

Nom du destinataire	
Signature du destinataire	
Date de signature du destinataire	